

Publics – Prérequis

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant développer leur communication orale en français dans des situations professionnelles simples et courantes.

Le candidat doit déjà avoir quelques bases en français oral.

Il doit pouvoir se présenter avec des mots ou phrases simples, comprendre des questions simples, répondre avec des phrases courtes et participer à un échange simple, même si l'expression reste limitée.

Un positionnement initial permet de vérifier l'adéquation entre le niveau du candidat, ses besoins et les objectifs de la formation.

Objectifs

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- se présenter dans un cadre professionnel ;
- parler simplement de son parcours et de son expérience ;
- poser des questions et demander des renseignements ;
- participer à un échange simple ;
- prévenir d'une absence ou d'un retard ;
- transmettre un message ;
- expliquer une difficulté ;
- proposer une solution simple

Contenus de la formation

La formation est organisée autour de situations orales professionnelles :

- se présenter en situation formelle ;
- parler de son parcours, de son expérience et de ses tâches ;
- demander des renseignements ;
- utiliser des formules simples de politesse ;
- participer à des échanges professionnels simples ;
- exprimer une préférence, accepter, refuser ou s'excuser ;
- expliquer un problème ;
- demander de l'aide ou proposer une solution ;
- s'entraîner à maintenir un échange court.

Modalités d'admission

Admission après entretien et test de positionnement oral.

Un test écrit court peut être proposé si nécessaire pour compléter l'analyse du niveau de français du candidat

Certification visée

Cette formation est adossée au TCF IRN – Test de connaissance du français pour l'intégration, la résidence et la nationalité.

Le passage du TCF IRN permet d'obtenir une attestation officielle de niveau en français, selon les résultats obtenus par le candidat.

La formation développe prioritairement les compétences orales professionnelles, tout en informant le candidat que le TCF IRN évalue plusieurs compétences : compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite et expression orale

Les frais de passage du TCF sont inclus dans le tarif de la formation.

Résultats attendus

À l'issue de la formation, le participant aura renforcé sa capacité à communiquer à l'oral dans des situations professionnelles simples.

Il sera capable de se présenter, de poser des questions, de demander des informations, de transmettre un message, de participer à un échange simple, d'expliquer une difficulté et de proposer une solution avec des phrases courtes et compréhensibles.

Le parcours vise l'acquisition ou la consolidation d'un niveau cible A2 à l'oral, en cohérence avec les besoins professionnels du participant.

Durée – Rythme – Tarif

Durée totale : **30 heures**

Organisation : **10 séances de 3 heures**, en semaine

Tarif : **710 € TTC**, comprenant :

- 30 heures de formation, soit 540 € ;
- les frais de passage du TCF, soit 170 €.

Méthodes pédagogique mobilisées

La formation est dispensée en présentiel et s'appuie sur une approche active et contextualisée.

Les apprentissages alternent mises en situation, jeux de rôle, entraînements guidés, travail sur la prononciation, reformulation, prise de parole progressive et retours individualisés.

Infos diplôme

N° de fiche RNCP : RS6643 - Formacode : 15235

Date d'échéance de l'enregistrement : 05 juillet 2028

Date d'enregistrement : **le 31 mai 2027**

Certificateur : France Éducation International

Lieux de réalisation

7 Avenue François Coppée 93250 VILLEMOMBLE

Accessible en transport en commun :

RER E : Le Raincy-Villemomble

Tram T4 : Les coquetiers

BUS : 303-221-121-145 -114

Surface globale (pédagogique et pause) : 900 m² sur 3 niveaux

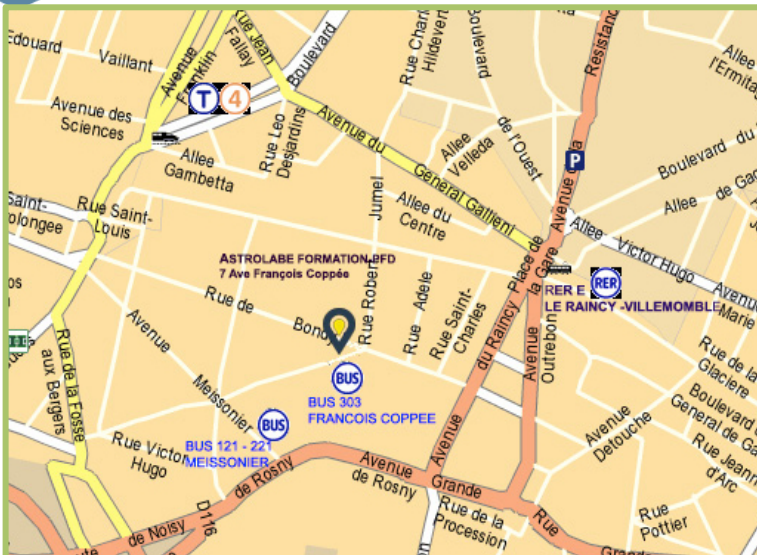
Accessibilité des locaux aux PMR

Le rez-de-jardin du centre est accessible aux personnes à mobilité réduite. L'accès se fait depuis la rue avec un interphone relié à l'accueil.

Pour toute demande concernant l'accueil d'une personne en situation de handicap, vous pouvez contacter le référent handicap :

refhandi@astrolabeformation-pfd.org

Une analyse des besoins pourra être réalisée afin d'étudier les possibilités d'adaptation du parcours, des modalités pédagogiques ou des conditions d'accueil.



Condition et délai d'accès

L'accès à la formation se déroule selon les étapes suivantes :

1. Prise de contact avec Astrolabe Formation-PFD.
2. Vérification de l'objectif de formation et du niveau visé.
3. Réalisation d'un positionnement oral et écrit.
4. Validation de l'adéquation entre le niveau du candidat et la formation
5. Inscription via Mon Compte Formation lorsque l'offre est publiée et active.
6. Entrée en formation selon le calendrier de session.

Le délai d'accès dépend du calendrier des sessions, des places disponibles, de la réalisation du positionnement et des délais liés à l'inscription CPF.

Modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués par :

- un positionnement initial oral ;
- des exercices formatifs ;
- des mises en situation ;
- des jeux de rôle ;
- des entraînements de compréhension et d'expression orales
- des retours individualisés ;
- un bilan final ;
- un questionnaire de satisfaction.

Une attestation de formation et un certificat de réalisation sont remis en fin de parcours.

Le passage du TCF IRN permet d'obtenir une attestation officielle de niveau selon les résultats obtenus.

Éléments d'assiduité

La présence est suivie à chaque séance par une feuille d'émargement.

Un certificat de réalisation est remis en fin de formation.

Informations / Renseignements

Pour toute question, vous pouvez contacter l'accueil de notre centre au : **01 48 12 65 00** 📞

Pour le suivi administratif

Aurélié ALLAIS

✉ aallais@astrolabeformation-pfd.org

Pour le suivi pédagogique

Ingrid willemin

✉ iwillemin@astrolabeformation-pfd.org